

Les occupations antérieures à l'insula

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **49 (1990)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2. LES OCCUPATIONS ANTERIEURES A L'INSULA

Le caractère urgent et morcelé de ces interventions, dicté par les impératifs du planning des entreprises de construction a souvent constitué une entrave à la mise en corrélation des différents secteurs de fouille ainsi qu'à l'enregistrement d'une documentation déjà fragmentaire en raison de la forte dégradation des vestiges provoquée par les importants remaniements du terrain à époque médiévale et récente. Un tel contexte, qui est généralement le lot d'une archéologie en milieu urbain, a eu comme conséquence majeure l'impossibilité d'obtenir des séquences stratigraphiques complètes pour l'ensemble du site, révélant ainsi un certain nombre de structures difficilement rattachables, sinon par analogie de leur forme ou de leur contenu, à l'une ou l'autre des phases déterminées.

Par ailleurs, le programme de construction et de développement de l'*insula* (état 3) a également occasionné de nombreux bouleversements du sous-sol qui ont oblitéré bon nombre de structures et niveaux antérieurs (états 1 et 2), et n'ont épargné que quelques lambeaux de couches et les vestiges en creux implantés profondément dans le terrain naturel.

2.1. ETAT 1 : *Fin 1^{er} s. av. J.-C. / début 1^{er} s. ap. J.-C.*

Malgré une exploration systématique jusqu'au substrat, à l'exception toutefois de la zone A (fig.2) où seuls quelques sondages ont atteint les sables fluvio-lacustres, aucune trace d'occupation antérieure à la colonisation romaine n'a pu être décelée. Un mobilier typique de La Tène finale a certes été mis en évidence, mais toujours rattaché, à une exception près¹⁷, à des ensembles augustéens. De même, bien que le secteur concerné se situe dans le voisinage immédiat du centre monumental de la colonie fondée en 45/44 av. J.-C. par César¹⁸, aucun vestige mis au jour n'a pu être attribué à cette époque.

Les premières installations constatées sur le site remontent à la deuxième décennie av. J.-C. et se réduisent à des éléments dispersés et fragmentaires dont il est difficile de reconstituer l'organisation. Les principales structures illustrant le mode d'occupation primitif sont constituées par un ensemble de 17 fosses et de 2 fossés, de

¹⁷Cf. *infra*, chap. 2.1.1., fosse F 11.

¹⁸R. FREI-STOLBA, *Colonia Iulia Equestris. Staatsrechtliche Betrachtungen zum Gründungsdatum*, Historia 23, 1974, pp. 439-462.

remplissage identique, creusés dans les sables de la terrasse fluvio-lacustre initialement libre de constructions. Apparus de façon discontinue dans les zones B et D (fig. 2), ces vestiges se localisent dans la partie nord de l'emprise de la future *domus*, sous son portique extérieur et son aile occidentale, ainsi que sous le corps de bâtiment fermant la cour centrale au sud. Ils s'étendent, en zone B, sur une bande de terrain de 30 x 10 m, suivant l'amorce de la faible rupture de pente de la colline, et qui correspond approximativement au tracé repris par le fossé du mur d'enceinte du XIII^e siècle. L'implantation de ce dernier n'a pas préservé dans la plupart des cas les niveaux contemporains de ces fosses et a même porté atteinte au sommet de certaines d'entre elles. La fouille de la zone D a révélé la présence d'une forte concentration de fosses analogues à celles de la frange septentrionale, distantes de 30 m environ; elles n'ont pas non plus été épargnées par les recreusements romains postérieurs et récents qui ont passablement altéré leur état et contexte originels.

Les structures associées à ces excavations consistent en quatre zones de foyer et cinq empreintes de pieu en relation avec des activités artisanales, mis en évidence dans la couche d'occupation contemporaine qui renferme également les restes d'un empierrement ayant constitué le niveau de circulation du premier état.

A la suite des décapages successifs des niveaux archéologiques inférieurs et des rares stratigraphies pertinentes relevées (fig. 5, 8, 9 et 10), il est clairement apparu que ces vestiges n'appartenaient pas tous à la même période, comme le démontrent le chevauchement des deux fossés (F25 et F26), le comblement de certaines fosses antérieur à l'aménagement de l'aire de circulation empierrée, ainsi que l'insertion stratigraphique des différents foyers et négatifs de pieux soit scellés par la première couche d'occupation, soit englobés dans celle-ci. L'analyse céramologique appliquée aux complexes rattachés à ces structures est venue confirmer les données du terrain et permet de présenter une chronologie relative de l'état 1, articulée en deux phases qui s'échelonnent entre 20-15 av. et 10-15 ap. J.-C., au cours desquelles le mode d'occupation du site semble être resté inchangé.

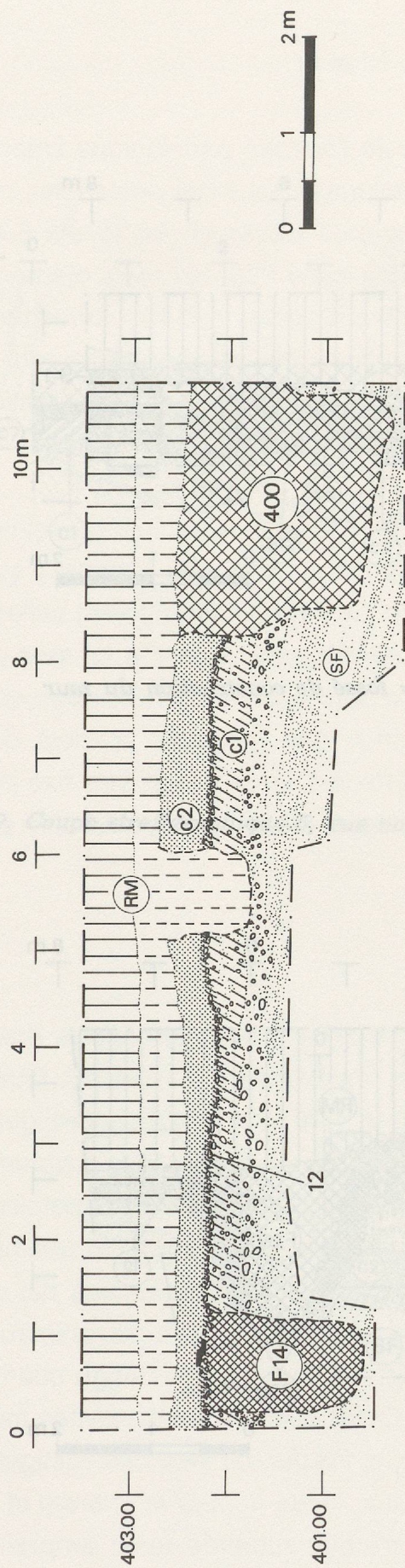


Fig.5. Coupe stratigraphique 1, vue nord (zone B); 400 = fossé médiéval.

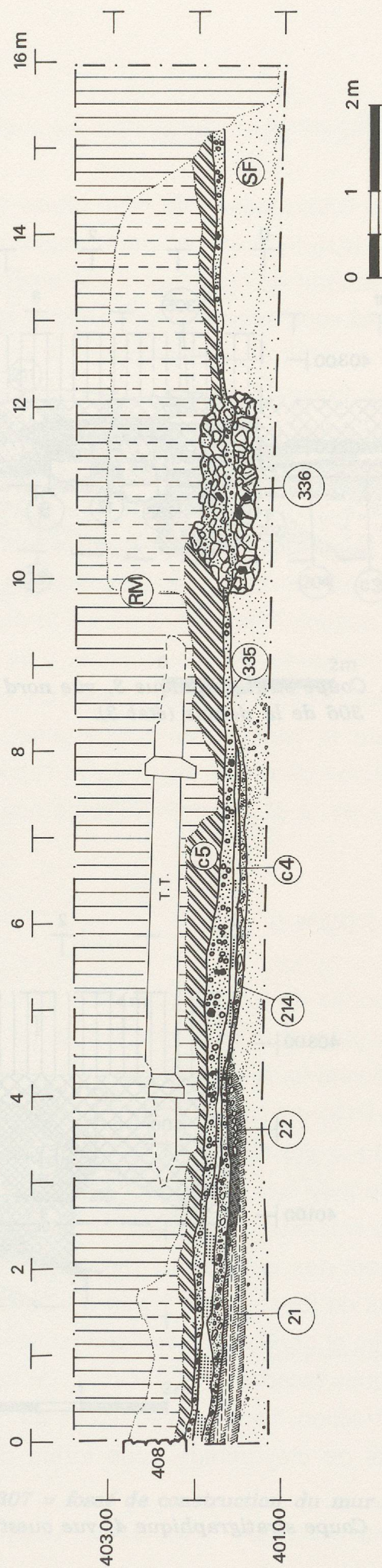


Fig.6. Coupe stratigraphique 2, vue nord (zone B); 336 = four à chaux (état 3).

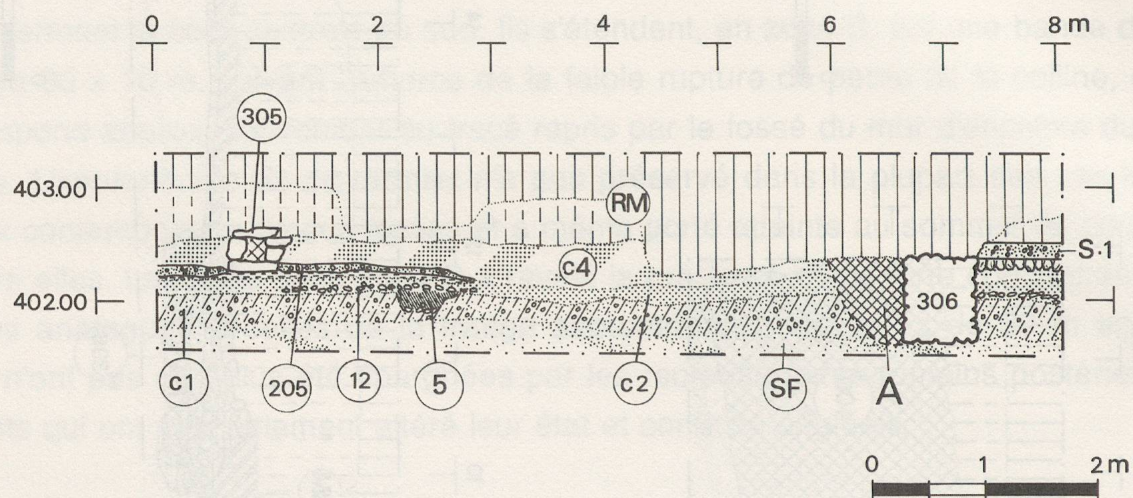


Fig.7. Coupe stratigraphique 3, vue nord (zone B); A = fossé de construction du mur 306 de la domus (état 3).

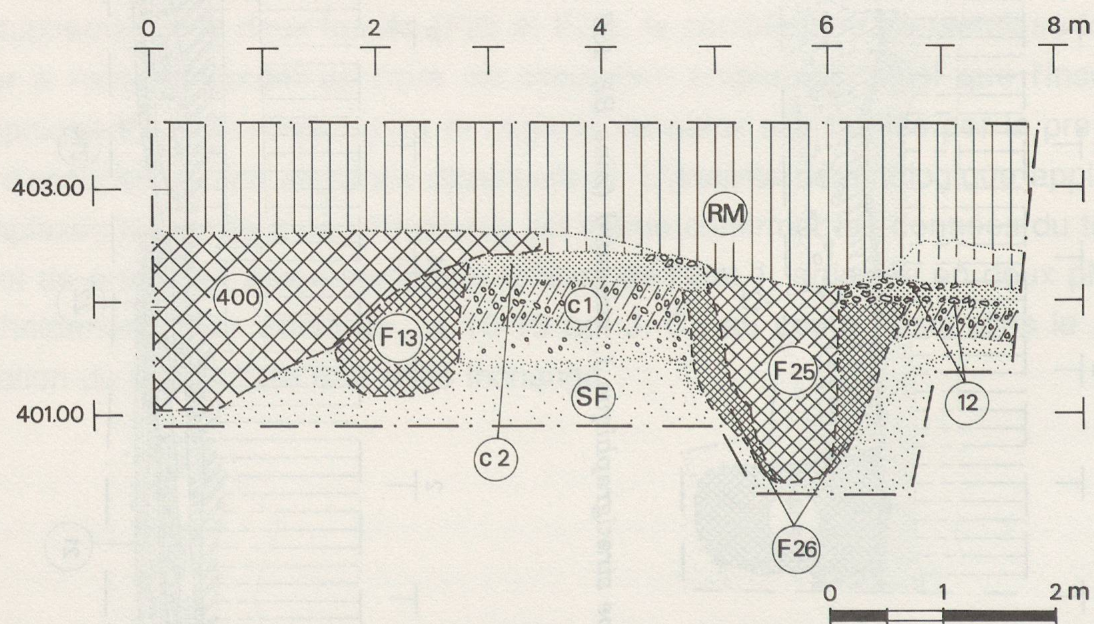


Fig.8. Coupe stratigraphique 4, vue ouest (zone B); 400 = fossé médiéval.

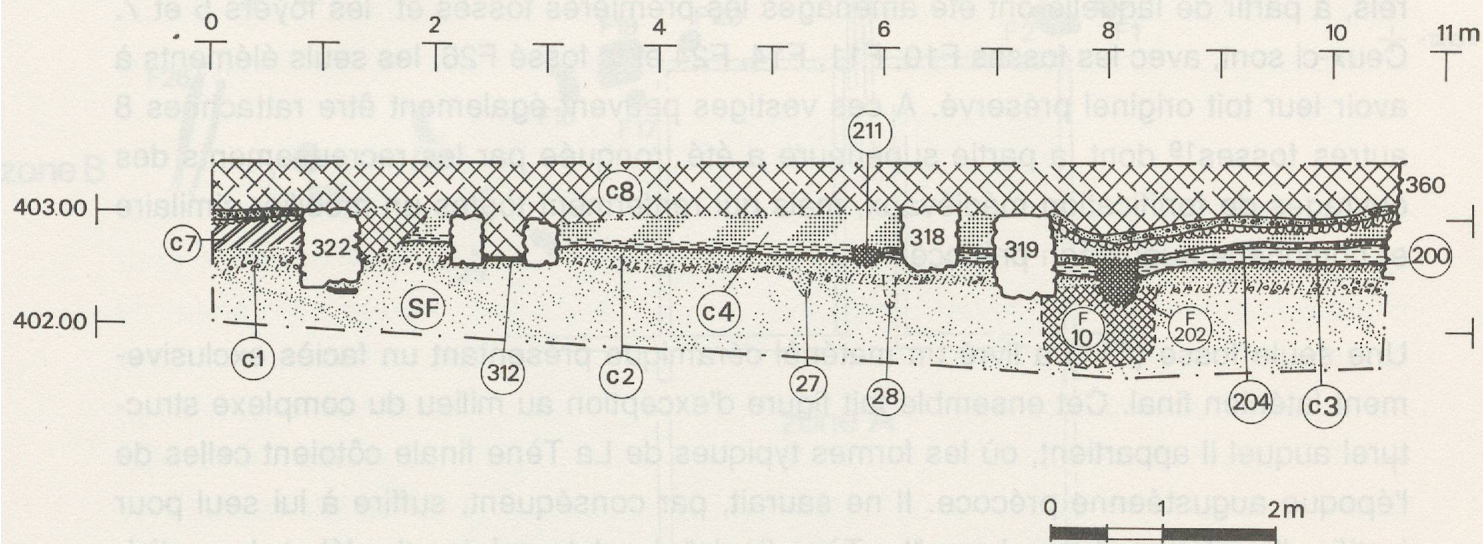


Fig.9. Coupe stratigraphique 5, vue nord (zone D).

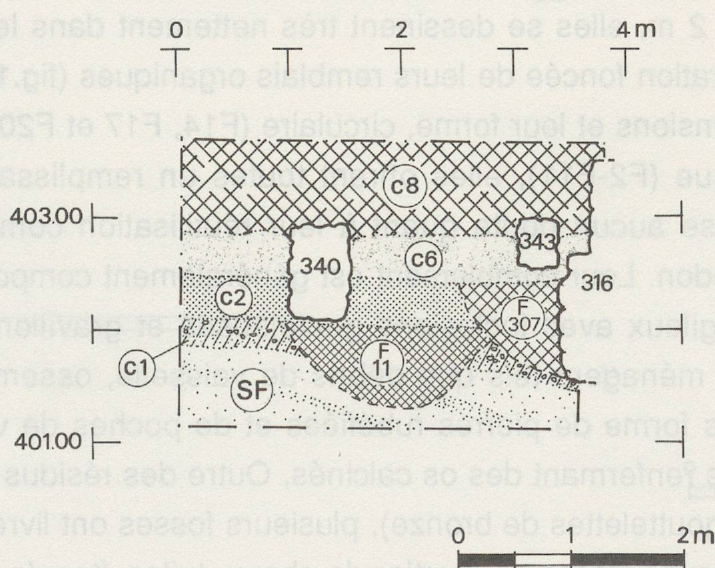


Fig.10. Coupe stratigraphique 6, vue est (zone D); F307 = fossé de construction du mur 316 de la domus (état 3).

2.1.1. ETAT 1A : *Fin du 1^{er} s. av. J.-C. (fig. 5, 8, 9, 10 et 11)*

Le sol contemporain de cette phase est la surface de l'horizon pédologique limoneux rouge (c1), indurée par les oxydations et les concrétions du sommet des sables naturels, à partir de laquelle ont été aménagés les premières fosses et les foyers 5 et 7. Ceux-ci sont, avec les fosses F10, F11, F14, F24 et le fossé F26, les seuls éléments à avoir leur toit originel préservé. A ces vestiges peuvent également être rattachées 8 autres fosses¹⁹ dont la partie supérieure a été tronquée par les recreusements des ouvrages de fortification médiévaux, mais qui renferment toutes un mobilier similaire et homogène augustéen précoce.

Une seule fosse (F11) a livré un matériel céramique présentant un faciès exclusivement laténien final. Cet ensemble fait figure d'exception au milieu du complexe structural auquel il appartient, où les formes typiques de La Tène finale côtoient celles de l'époque augustéenne précoce. Il ne saurait, par conséquent, suffire à lui seul pour justifier l'existence d'une phase "La Tène finale". La date précise du début des activités sur le site demeure incertaine, mais ne semble pas remonter au-delà de la deuxième décennie avant J.-C.; l'abandon des premières fosses peut être fixé entre 20-15 av. J.-C., fourchette dans laquelle s'inscrit l'ensemble de leur mobilier détritique.

LES FOSSES

Profondes de 0.55 à 2 m, elles se dessinent très nettement dans les sables encaissants grâce à la coloration foncée de leurs remblais organiques (fig.12 et 15). Quelles que soient leurs dimensions et leur forme, circulaire (F14, F17 et F20), quadrangulaire (F10-F19) ou oblongue (F2-F11), elles offrent toutes un remplissage sensiblement identique qui ne laisse aucun doute quant à leur réutilisation comme dépotoirs au moment de leur abandon. Leur comblement est généralement composé de sédiments sablo-limoneux et argileux avec inclusions graveleuses et gravillonneuses qui contiennent des détritiques ménagers tels que débris de vaisselle, ossements animaux et restes de foyers sous forme de pierres rubéfiées et de poches de vidange charbonneuses et cendreuses renfermant des os calcinés. Outre des résidus d'activités métallurgiques (scories et gouttelettes de bronze), plusieurs fosses ont livré des vestiges de construction, boulets avec traces de mortier de chaux, tuiles (*tegula et imbrex*) et éléments de clayonnage sous forme de boulettes d'argile rubéfiée avec empreintes

¹⁹Il s'agit des fosses F1, F2, F9, F15, F16, F17, F19 et F20.

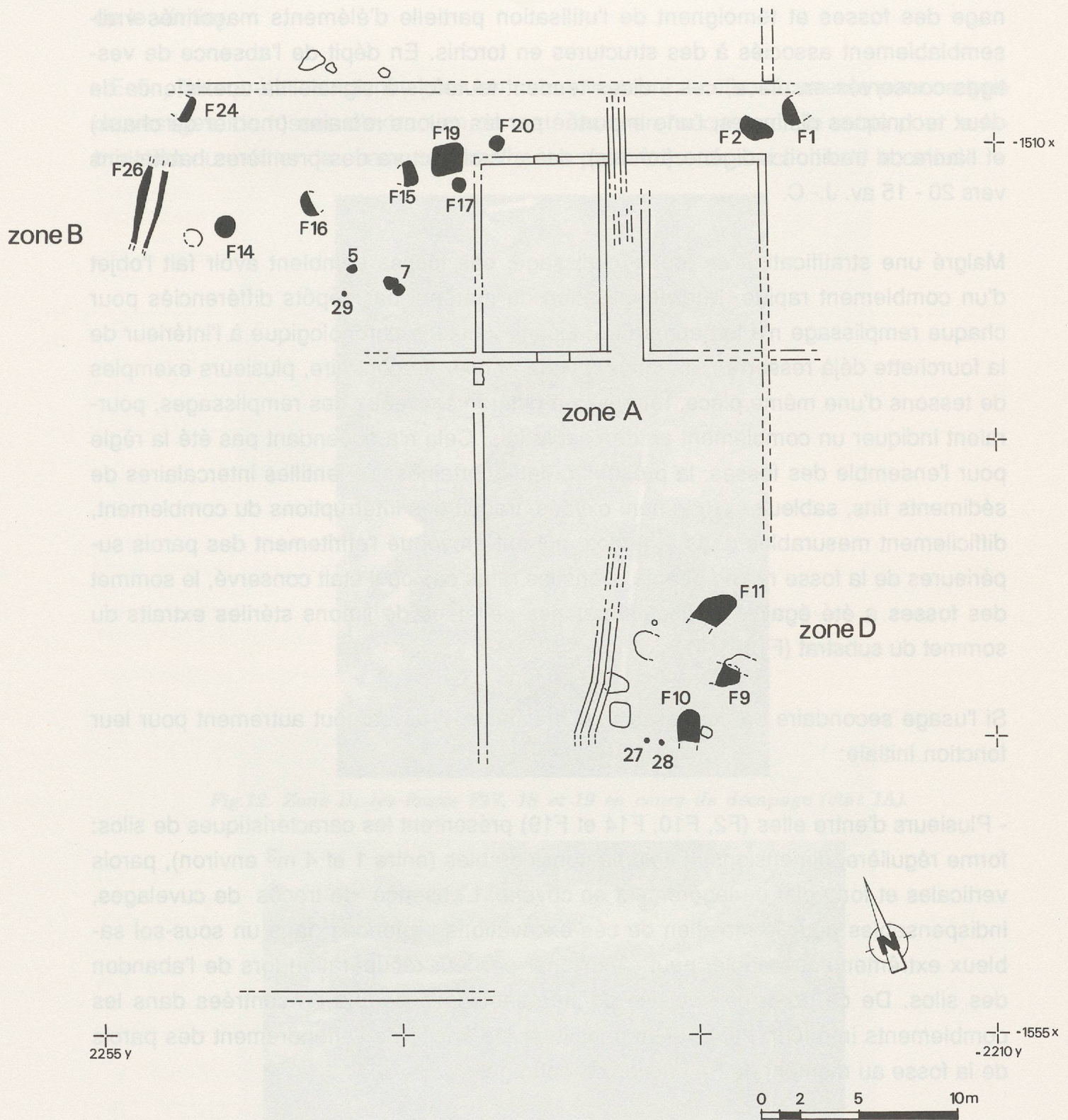


Fig.11. Plan schématique des structures de l'état 1A (fin I^{er} s. av. J.-C.).

de baguettes. Ces résidus architecturaux constituent la seule preuve tangible de l'existence de constructions - cabanes ou maisons - probablement érigées au voisinage des fosses et témoignent de l'utilisation partielle d'éléments maçonnés vraisemblablement associés à des structures en torchis. En dépit de l'absence de vestiges conservés en place, ces indices tendent toutefois à signaler la coexistence de deux techniques distinctes, l'une importée par les colons romains (mortier de chaux) et l'autre de tradition indigène (torchis), dans l'architecture des premières habitations vers 20 - 15 av. J.- C.

Malgré une stratification de leur remplissage, ces fosses semblent avoir fait l'objet d'un comblement rapide: l'individualisation du matériel par dépôts différenciés pour chaque remplissage n'a fait apparaître aucune variation chronologique à l'intérieur de la fourchette déjà resserrée, attribuée à cette phase. Au contraire, plusieurs exemples de tessons d'une même pièce, retrouvés à différents niveaux des remplissages, pourraient indiquer un comblement en une seule fois. Cela n'a cependant pas été la règle pour l'ensemble des fosses: la présence, dans certaines, de lentilles intercalaires de sédiments fins, sableux et fortement oxydés, traduit des interruptions du comblement, difficilement mesurables dans le temps, qui ont provoqué l'effritement des parois supérieures de la fosse restée béante. Dans les rares cas où il était conservé, le sommet des fosses a été égalisé et assaini par des pelletées de limons stériles extraits du sommet du substrat (F10-F14).

Si l'usage secondaire de ces fosses est manifeste, il en est tout autrement pour leur fonction initiale:

- Plusieurs d'entre elles (F2, F10, F14 et F19) présentent les caractéristiques de silos: forme régulière, dimensions et volume considérables (entre 1 et 4 m³ environ), parois verticales et fond plat ou légèrement en cuvette. L'absence de traces de cuvelages, indispensables pour le maintien de ces excavations profondes dans un sous-sol sableux extrêmement meuble, peut s'expliquer par leur récupération lors de l'abandon des silos. De ce point de vue, les poches sableuses parfois rencontrées dans les comblements inférieurs, pourraient constituer les traces de l'effondrement des parois de la fosse au moment de l'extraction du coffrage.
- Certaines fosses parfaitement circulaires, de plus petites dimensions (F17 et F20) ont pu contenir des récipients (amphore, *dolium*...).

- La fosse F1, profonde de plus de 2 m, est peut-être un puits ou un puisard. Seule la fouille de son fond, empêchée pour des raisons de sécurité du chantier, aurait permis de le vérifier.

- Enfin, l'interprétation retenue pour les autres fosses est celle, récurrente pour ce type de vestiges, de fosses d'extraction de matériaux, en l'occurrence le sable pour la fabrication du mortier de chaux nécessaire aux premières constructions de la colonie.

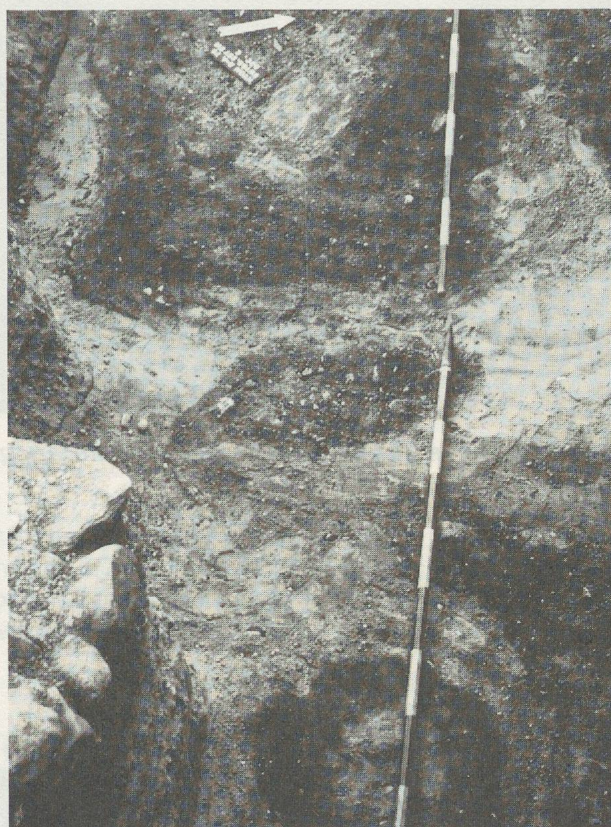


Fig.12. Zone B: les fosses F17, 18 et 19 en cours de décapage (état 1A).



Fig.13. Zone D: coupe stratigraphique 5, vue nord; la fosse F10 sous la salle S.9 de la domus.

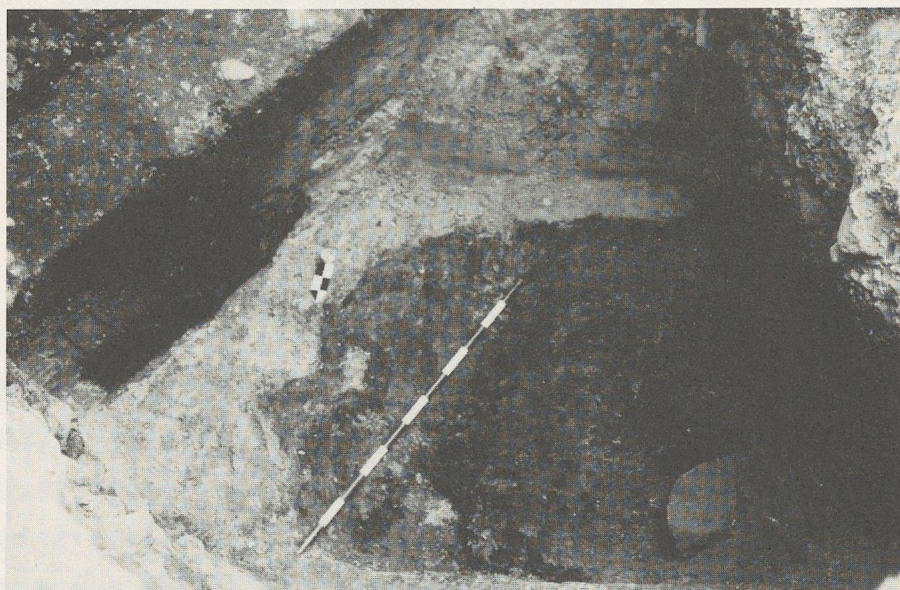


Fig.14. Zone D: vue de la fosse F11 en cours de décapage (état 1A).



Fig.15. Zone B: coupe stratigraphique 1; vue nord de la fosse F14 et de l'empierrement 2 (état 1).

REPertoire

Fosse F1 (1979)

Ensembles: 2135-2138

Observation partielle en limite de fouille sur une profondeur de 2 m. Sommet tronqué par la construction de l'enceinte médiévale 401 et son fossé F400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1.50 m de côté; parois verticales; remplissage limoneux-

argileux organique, boulets avec traces de mortier (démolition de couronne de puits?), poches charbonneuses, ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.2 à 9)

- 38 : amphore Dressel 2-4 (2135/1).	- 55 : marmite (2135/2).
- 31 : plat (2138/1).	- 61 : pot ovoïde (2138/2).
- 65 : terrine (2138/3).	- 50 : pot à col cannelé (2138/4).
- 59 : pot à décor strié (2138/5).	- 18 : assiette (2138/6).
- 73 : assiette ? (2138/7).	- 68 : écuelle (2138/8).

Fosse F2 (1979)

Ensemble: 2137

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400 et entamée par le mur de contrefort 327 de la *domus*. Forme oblongue de 1.60 x 1 m; profondeur conservée sur 1.60 m; parois verticales et fond en cu-

vette; remplissage limoneux-argileux organique; boulets morainiques et poches charbonneuses; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.6 à 7)

- 41 : amphore Dressel 7-11 (2137/1).	- 53 : pot à décor strié (2137/2).
- 39 : pied d'amphore (2137/3).	

Fosse F9 (1982)

Ensemble: 2379

Fosse partiellement tronquée par les aménagements modernes et recreusée par la fosse 8. Forme oblongue ou quadrangulaire de >1 x > 0.90 m; profondeur conservée sur 1 m; parois obliques et fond en cuvette.; remplissage stratifié en 3 remblais distincts: -Inférieur: sables et argiles; galets, charbons et ossements animaux.-

Intermédiaire: argiles charbonneuses, boulets avec traces de mortier de chaux, fragments de tuiles et nodules d'argile rubéfiée avec empreintes de baguettes. - Supérieur: limons argileux fortement organiques et compactés; chaux pulvérisée; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.8)

- 54 : pot à décor strié (2379/1).

Fosse F10 (1982)

Ensembles: 2365-2366-2367

Fosse scellée par la couche de la première occupation (c2) et entamée par le fossé F202 et le négatif de pieu 31. Forme quadrangulaire de >1.30 x 1m; parois verticales et fond plat; remplissage stratifié en 4 remblais distincts: - Inférieur: limons sableux organiques homogènes; débris de vaisselle. - Intermédiaires: limons sableux stériles

et poches de sables, graviers et galets mélangés; fragment de tuile et débris de vaisselle. - Supérieur: limons charbonneux; ossements animaux et débris de vaisselle. Plaques argileuses ocre compactées et stériles en surface (assainissement).

Pièces cataloguées (pl.1)

- 5 : terrine carénée (2365/1).	- 5 : terrine carénée (2365/2).
- 6 : assiette (2365/3).	- 10 : panse décorée (2365/4).

Fosse F11 (1982)

Ensemble: 2382

Fosse tronquée par les aménagements modernes et recreusée par la fosse 207. Forme oblongue de > 2 x 1.20 m; parois obliques et fond plat; remplissage en 2 remblais distincts: - Inférieur: amas argilo-charbonneux compacté; gros charbons de

bois et nodules d'argile rubéfiée (clayonnages); pierres brûlées et 1 fragment de meule en molasse rubéfiée; débris de vaisselle. - Supérieur: sables et graviers stériles oxydés.

Pièces cataloguées (pl.1)

- 4 : gobelet (2382/1).	- 2 : pot à bord rentrant (2382/2).
- 1 : pot à décor peigné (2382/3).	- 8 : panse décorée (2382/4).
- 9 : jeton coupé dans une panse striée (2382/5).	- 3 : vase à col cintré (2382/6).

Fosse F14 (1979)

Ensembles: 2121-2175

Fosse scellée par l'empierrement 12 et partiellement entamée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 1 m de diamètre; profondeur totale de 1.60 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux-argileux organique avec poche sableuse et charbonneuse inférieure renfermant

des boulets avec traces de mortier de chaux et des fragments de tuile; ossements animaux, scories et miettes de bronze; débris de vaisselle. Plaques argileuses ocre et fragments de *tegulae* à son sommet (assainissement).

Fosse F15 (1979)

Ensemble: 2107

Fosse tronquée par le fossé médiéval F.400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1.30 m de côté; profondeur conservée sur 1.60 m; parois obliques et fond en cuvette; remplissage homo-

gène limoneux et charbonneux; 1 bloc de schiste de 0,50 x 0.40 m; ossements animaux et 1 seul tesson de céramique atypique.

Fosse F16 (1979)

Ensemble: 2108 b

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme quadrangulaire ou oblongue de 1 m de côté; profondeur conservée sur 0.65 m; parois obliques et fond en double cuvette; remplissage

limoneux-argileux charbonneux; amas caillouteux dans l'une de ses poches inférieures; fragments de tuiles et un seul tesson d'amphore.

Pièce cataloguée (pl.6)

- 42 : col d'amphore Dressel 7-11 (2108/1).

Fosse F17 (1979)

Ensemble: 2106

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 0.65 m de diamètre; profondeur conservée sur 0.54 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage peu homogène avec

alternance de poches sableuses et charbonneuses et lentilles de chaux intercalaires; récipient fragmentaire posé à plat au fond de la fosse; traces de mortier de chaux sur sa paroi interne.

Pièces cataloguées (pl.4 et 10)

- 71 : fond de pot à provision (2106/1).

- 27 : bord de gobelet (2106/2).

Fosse F19 (1979)

Ensembles: 2102-2103-2104-2105-2108 a

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400 et les travaux de démantèlement de la *domus*. Fosse carée de 1.50 m de côté; profondeur conservée sur 1.75 m; parois verticales et fond légèrement en

cuvette; remplissage limoneux organique; poches sableuses et charbonneuses; boulets avec traces de mortier de chaux; nombreux ossements animaux et débris de vaisselle; fragments de bronze.

Pièces cataloguées (pl. 2 à 10)

- 70 : fond de pot (2102/1).	- 56 : pot à épaule (2102/2).
- 46 : bord de cruche (2102/3).	- 63 : couvercle (2102/4).
- 45 : vase à lèvre déversée (2102/5).	- 11 : assiette pré-sigillée (2102/7).
- 49 : pot (2102/8).	- 51 : pot à col oblique (2102/9).
- 64 : jatte (2102/10).	- 66 : terrine carénée (2102/11).
- 32 : mortier (2103/2).	- 33 : mortier (2103/4).
- 23 : plat estampillé L.TETTI SAMIA (2103/5).	- 13 : coupe Ha 7b (2103/6).
- 12 : coupe Ha 7b (2103/7).	- 17 : assiette service 1b (2103/8).
- 58 : pot à décor strié (2103/27).	- 14 : coupe Ha 7b (2103/10).
- 16 : coupe Ha 7c (2103/11-18).	- 28 : bord de gobelet à paroi fine (2103/13).
- 24 : gobelet type "Rippenbecher" (2103/14).	- 25 : gobelet type ACO signé HILARVS-ACO (2103/15).
- 15 : coupe Ha 7b (2103/16).	- 20 : fond de coupe Ha 7a (2103/20).
- 21 : fond de coupe Ha 7a (2103/21).	- 75 : pincettes en bronze (vulsella) (2103/22).
- 19 : coupe Ha 7 (2103/23).	- 26 : gobelet paroi fine (2103/24).
- 57 : marmite (2103/26).	- 52 : pot à lèvre évasée (2103/28).
- 30 : plat à engobe interne rouge (2104/1).	- 44 : pot à provision (2104/2).
- 69 : pied de céramique grise (2104/3).	- 35 : cruche ? (2104/4).
- 37 : anse d'amphore (2104/5).	- 36 : amphore Dressel 1b (2104/6).
- 40 : pied d'amphore Dressel 2-4 (2104/7).	- 67 : trépied (2105/1).
- 62 : dolium (2105/2).	- 47 : pot (2105/3).
- 34 : mortier (2105/4).	

Fosse F20 (1979)

Ensemble: 2108 c

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 0.70 m de diamètre; profondeur conservée sur 0.70 m; parois verticales et

fond en cuvette; remplissage limoneux organique; poches argileuses et charbonneuses intercalaires; amas de boulets et de galets dans le

comblement inférieur; ossement d'animaux et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.5)

- 29 : plat à engobe interne rouge (2108/2).

Fosse F24 (1979)

Ensemble: 2200

Fosse scellée par la couche d'occupation du premier état. Observation en limite de fouille. Forme quadrangulaire ou oblongue de 0.70 m de côté; profondeur totale de 0.75 m; remplissage argileux-

limoneux avec inclusions sableuses et charbonneuses diffuses; boulets avec traces de mortier de chaux et fragments de tuiles; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.7 et 10)

- 43 : vase peint (2200/1).

- 74 : panse ornée (2200/2).

LE FOSSÉ F26 (fig. 8 et 16)

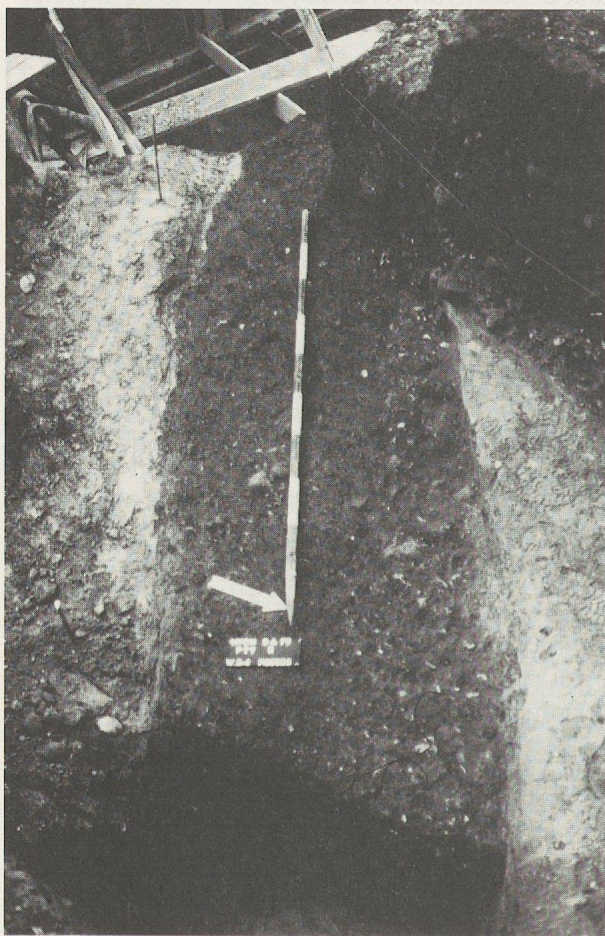


Fig.16. Zone B: fossés F25 et 26, vue ouest (état 1).

Ce fossé a été mis en évidence au nord de la zone B (fig.11), sur une longueur de 4.50 m et une largeur de 2 m. D'axe nord-est/sud-ouest, il diverge de 15° est du plan de l'*insula*. Tronçonné par les aménagements médiévaux, il a également été partiellement entamé par le mur de la *domus* 333. Fait plus marquant, il est coupé dans sa partie médiane par le fossé F25 qui reprend son tracé et la même profondeur d'excavation. Si le matériel archéologique qu'il renferme s'apparente à celui des fosses de l'état 1A, ses matériaux de remblai diffèrent quelque peu, composés essentiellement de sables et de limons provenant du terrain naturel encaissant, dans lesquels on retrouve quelques boulets et plaques de mortier de chaux épars. Un tel remplissage, homogène et exempt de traces de sédimentation intercalaires, peut indiquer un comblement rapide de ce fossé.

Ces observations inciteraient à voir dans cette structure, le fossé de construction bilatéral d'un mur récupéré à la phase suivante et dont le fossé F25 en constituerait le fantôme. En l'absence d'indices plus probants, cette interprétation doit être considérée avec prudence.

Fossé F26 (1979)

Ensemble: 2260

Tronçon de fossé de 4.50 x 2 m; scellé par la première couche d'occupation c2; profondeur conservée de 1 m; profil conique; remplissage de li-

mons ocres et de sables jaunes stériles; boulets et plaques de mortier de chaux; nodules d'argile cuite, ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.3 et 10)

- 22 : plat service 1 estampillé C.MEMM - CL. MAH (C. Memmius-C.Libertus Mahes) (2260/1).
- 76 : fragment de bronze (2260/2).

LES FOYERS (fig.17 et 18)

Les vestiges des deux foyers rattachés à cette période ont été dégagés à la base de la première couche d'occupation (c2). Distants de 1.50 m à peine, ils se situent dans le voisinage immédiat des fosses, légèrement en retrait de la frange de terrain dans laquelle elles s'inscrivent (fig.11). Il s'agit de simples aires d'argile brûlée de faible superficie (0.30 - 0.90 m²), insérées à la surface du substrat (c1) et surmontées de résidus charbonneux et cendreux. Des traces de parois ont été constatées dans le foyer 5, tandis que le foyer 7, empierré, a été doté d'une fosse de vidange indiquant son utilisation prolongée. Ces structures, transformées en dépotoir à leur abandon, ont livré une certaine quantité de scories de bronze qui permet de leur attribuer une fonction artisanale.



Fig.17. Zone B: vue du foyer 5 en cours de décapage (état 1A).



Fig.18. Zone B: vue du foyer 7 et de sa fosse de vidange (état 1A).

REPertoire

Foyer 5 (1979)

Ensemble: 2173

Poche charbonneuse-cendreuse au-dessus d'une plaque d'argile brûlée rectangulaire de 0.50 x 0.40 m, d'une épaisseur totale de 0.10 m; une mince bande argileuse de 0.02 m, rougie et durcie

par l'action du feu, entoure la plaque sur 3 de ses côtés (vestiges de paroi); son fond renferme cinq galets rubéfiés et un fragment de pot posé à plat (fig.17).

Pièce cataloguée (pl.1)

- 7 : fond à pied annulaire (2173/1).

Foyer 7 (1979)

Ensembles: 2133-2139-2174

Poche charbonneuse au-dessus d'une plaque d'argile brûlée circulaire de 0.60 m de diamètre; profil en cuvette de 0.15 m d'épaisseur. Son fond est empierré de galets rubéfiés. Fosse de vidange annexe, circulaire de 0.70 m de diamètre et pro-

fonde de 0.50 m; remblai argileux compacté extrêmement charbonneux et cendreux; scories de bronze, ossements animaux et débris de vaisselle (fig.18).

Pièce cataloguée (pl.10)

- 73 : fond de vase à pied annulaire (2174/1).

LES EMPREINTES DE PIEUX

Seules trois empreintes de pieux peu profondes et de faible diamètre constituent les maigres témoins de constructions légères, abris ou palissades, aménagées à proximité des fosses (zone D) et des foyers (zone B). Leur nombre restreint ne permet pas de tirer davantage de conclusions.

REPERTOIRE

Négatifs de pieux 27 et 28 (1982) (fig.9)

Poches de sédiments sableux fins et organiques scellées par la couche d'occupation du premier état (c2); diamètre de 0.10 m; profil conique; profondeur conservée de 0.25 m.

Négatif de pieu 29 (1979)

Poche limoneuse avec traces ligneuses apparue au voisinage des foyers 5 et 7, scellée par la couche d'occupation du premier état (c2); diamètre de 0.12 m; profil conique et pierres de calage; profondeur conservée de 0.25 m.

2.1.2. ETAT 1B : début I^{er} s. ap. J.-C. (fig.19)

La phase suivante se caractérise par la persistance, au début de notre ère, du mode d'occupation constaté à l'état 1A. La zone B a vu la création d'un niveau de circulation empierré (12), après l'abandon des activités précédentes, le comblement et l'assainissement des fosses anciennes. La zone artisanale semble s'être déplacée quelques mètres plus au nord où ont été mis en évidence les vestiges d'une aire de travail sous la forme de recharges de foyer (21-22-23) et d'importants épandages de cendres renfermant de nombreuses scories de bronze. Durant cette phase, de nouvelles fosses (F3, F4, F6, F8 et F13) ont été creusées sensiblement dans les mêmes secteurs que ceux de l'état 1A, notamment dans la zone D, au sud, où la densité des structures est très forte. Là également, l'aménagement des fosses et d'un foyer (18) est associé à des constructions légères en bois, attestées par des négatifs de pieux (30 et 31) relevés au voisinage de ces structures.

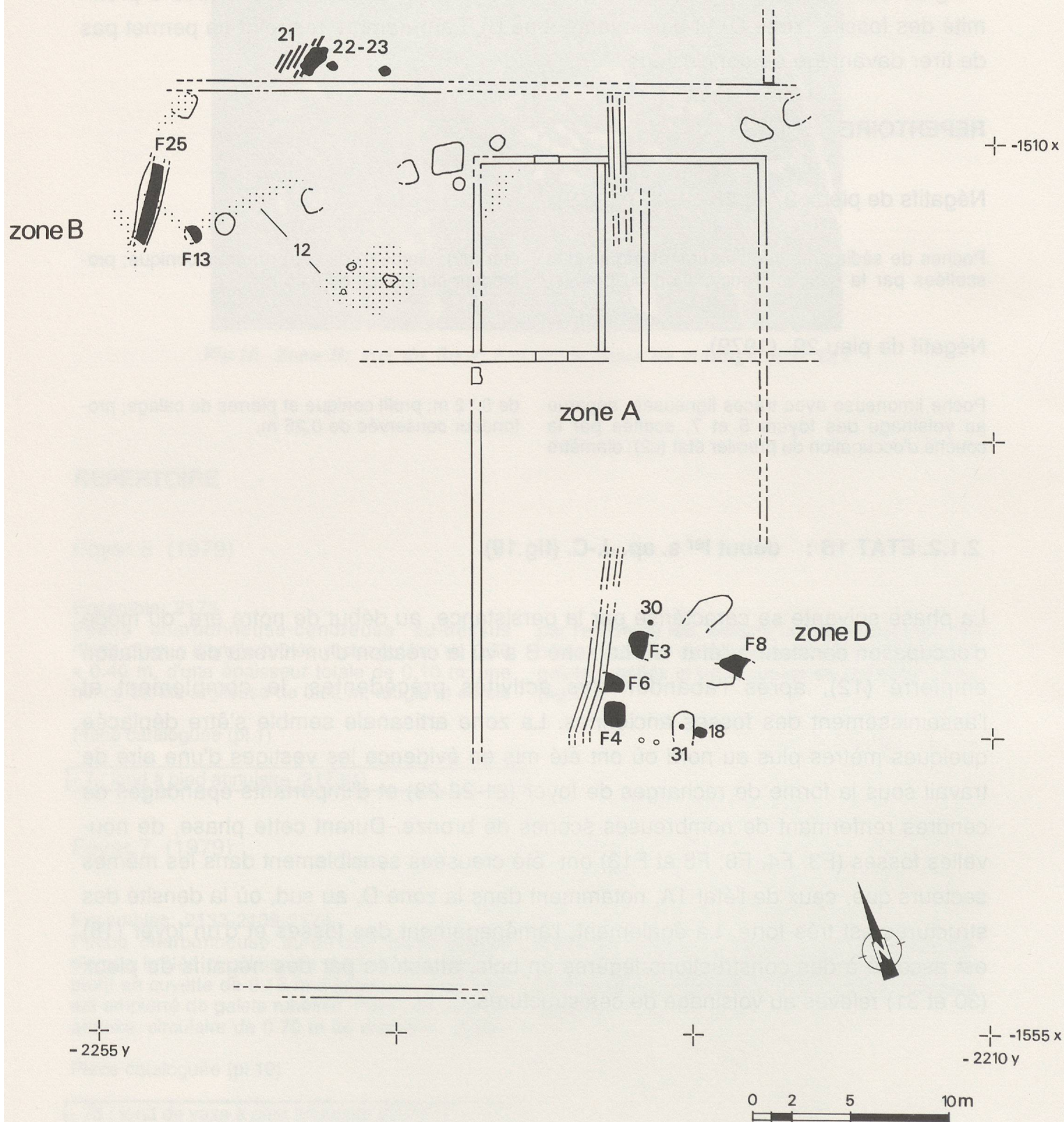


Fig.19. Plan schématique des structures de l'état 1B (début I^{er} s. ap. J.-C.).

Comme pour la phase précédente, les indices de datation les plus probants sont fournis par le mobilier détritique de certaines fosses et de l'aire artisanale. Il s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 10-15 ap. J.-C. et nous autorise à placer l'abandon de l'état 1B vers la fin de l'époque augustéenne ou au début du règne de Tibère.

LES FOSSES

Cinq fosses sont attribuables à cette période, soit par le matériel qu'elles renferment, sensiblement plus jeune que celui des fosses précédentes, soit par leur insertion stratigraphique, se rattachant au sommet de la première couche d'occupation, ou recoupant une structure antérieure (F8). Elles possèdent des caractéristiques identiques à celles des fosses de l'état 1A, qui aboutissent aux mêmes constatations et interprétations.

REPERTOIRE

Fosse F3 (1982)

Ensembles: 2369-2370

Fosse tronquée par les aménagements modernes (citerne). Forme oblongue ou arrondie de $>1.10 \times 0.90$ m; profondeur conservée sur 0.45 m; fond

en cuvette; remplissage limoneux et charbonneux; galets épars et débris de vaisselle.

Pièce cataloguée (pl.11)

- 87 : coupe Drack 22 (2369/1).

Fosse F4 (1982)

Ensemble: 2371

Fosse scellée par le sol 200 et le foyer 203 de l'état 2. Forme quadrangulaire de 1.20×1 m; profondeur conservée sur 0.70 m; parois obliques et fond en double cuvette; remplissage limoneux-

argileux, organique, très charbonneux avec lentille de galets et graviers oxydés intercalaires; ossements animaux et débris de vaisselle.

Fosse F6 (1982)

Fosse entamée par l'implantation du complexe maçonné romain et la citerne moderne. Forme oblongue de $>1 \times 0.75$ m; profondeur conservée

sur 0.55 m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux organique sans mobilier archéologique.

Fosse F8 (1982)

Ensemble: 2378

Fosse entamée par l'implantation du complexe maçonné romain de l'état 3 et la citerne moderne; recreuse la fosse F9. Forme oblongue de >1.50 x 1.20 m; profondeur conservée sur 1 m; parois

obliques et fond plat.; remplissage limoneux et caillouteux avec stratifications superficielles de lits de galets et de graviers en alternance; ossements animaux, fragments de tuiles et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.12, 14 et 16)

- 97 : plat à engobe interne rouge (2378/1).	- 111 : terrine à pâte claire (2378/2).
- 134 : écuelle (2378/3).	

Fosse F13 (1979)

Ensemble: 2110

Fosse tronquée par le fossé médiéval F400. Forme circulaire de 1.20 m de diamètre; profondeur conservée sur 1m; parois verticales et fond en cuvette; remplissage limoneux argileux organique, stratifié par des lentilles de sables et gra-

viers intercalaires stériles; boulets et fragments de tuiles; ossements animaux et débris de vaisselle dont un fragment recolle avec une pièce du remblai du fossé F25.

Pièces cataloguées (pl.12, 15 et 17)

- 89 : coupe Drack 21 b (2110/1).	- 148 : plaquette en bronze (2110/3).
- 120 : pot (2110/4).	

LE FOSSÉ F25 (fig.8 et 16)

Ce fossé reprend le tracé de son homologue F26, qu'il coupe en deux sur l'ensemble de son tronçon observé et sur toute son épaisseur²⁰. Son profil se distingue très nettement du fossé encaissant et présente des parois verticales et un fond plat irrégulier. Plutôt que le recreusement d'un nouveau fossé sur le tracé d'un premier, il est plus vraisemblable qu'il s'agisse du fossé de récupération du mur d'un bâtiment de plan inconnu, érigé en bordure de l'acropole à la phase précédente.

Considéré sous cet angle, les matériaux de construction²¹ contenus dans son remblai (boulets avec traces de mortier) pourraient être les déchets de récupération de ce mur. La mise en évidence de fragments d'un même récipient provenant des remplissages de ce fossé et de celui de la fosse voisine F13 (fig.8), peut indiquer un comblement simultané pour ces deux structures, au cours de l'état 1B ou à la fin de celui-ci.

²⁰Cf. *supra*, chap. 2.1.1., fossé F26.

²¹Cf. *supra*, chap. 2.1.1.

REPertoire

Fossé F25 (1979)

Ensemble: 2257

Tronçon de fossé d'axe nord-est/sud-ouest de 4.70 x 0.70 m, coupé par les bâtiments médiévaux et chevauché par le mur 333 de la *domus*. Rattachement à la couche d'occupation (c2) et à l'empierrement 12. Tracé plus ou moins rectiligne; profil à parois verticales et fond plat avec dépres-

sions locales; remplissage argileux-limoneux, organique avec poches charbonneuses; boulets avec traces de mortier de chaux, fragments de tuiles (*imbrex*) et débris de vaisselle dont un fragment recolle avec une pièce de la fosse 13.

Pièces cataloguées (pl.11 à 17)

144 : lampe à huile (2257/1).	83 : TS service 1b (2257/2).
95 : plat à engobe interne rouge (2257/3).	94 : plat à engobe interne rouge (2257/4).
107 : pot à provision (2257/5).	106 : pot à provision (2257/9).
119 : pot (2257/10).	145 : petite cuillère en bronze (2257/11).
103 : amphore Dressel 2-4 (2257/12).	112 : coupe à pied annulaire (2257/13).
105 : panse décorée (2257/14).	101 : cruche (2257/15).
86 : assiette TS (2257/16).	85 : coupe Goudineau 22 (?) (2257/17).
108 : pot à pâte claire (2257/19).	109 : pot à provision (2257/20).
113 : panse décorée (2257/21).	110 : coupelle (2257/22).
135 : assiette pâte sombre (2257/23).	131 : coupelle pâte sombre (2257/24).
96 : plat à engobe interne rouge (2257/25).	

LES FOYERS

Le foyer 18, installé à proximité des fosses de la zone D, au sud (fig.19), est de même type que ceux de l'état 1A. En revanche, le foyer 22, mis en évidence au nord de la zone B, paraît se situer au centre d'une aire artisanale partiellement dégagée (8 m²). La périphérie de ce foyer porte les traces d'au moins deux réaménagements sous forme de recharges de graviers et d'argile damée (21), au-dessus d'épandages cendreux et charbonneux intercalaires qui témoignent d'une activité importante dans ce secteur où a encore été creusée une fosse de vidange (23). La majorité des résidus métallurgiques récoltés sur le site provient de cette zone qui comporte manifestement les vestiges d'artisans bronziers.

REPertoire

Foyer 18 (1982)

Ensemble: 2389

Plaque argileuse charbonneuse, empierrée et aménagée au sommet de la première couche d'occupation (c2), scellée par le sol 200 de l'état 2.

Forme rectangulaire de 0.55 x 0.35 m; éclats de molasse rubéfiée et débris de vaisselle avec dépôts de suie sur la paroi interne.

Foyer 22 (1979) (fig.6)

Ensembles: 2183-2189-2192-2193-2254-2255

Foyer semi-enterré de 0.30 m d'épaisseur dans les sables stériles, avec empierrements et recharges gravillonneuses intercalaires. Forme arrondie de 1.20 m de diamètre. Epandages périphériques de cendres et de charbons, alternant avec des horizons de graviers et d'argile damée (21) sur une

épaisseur de 0.40 m. Fosse de vidange annexe (23) en forme de cuvette de 0.80 m de diamètre, profonde de 0.35 m; nombreuses scories et gouttelettes de bronze, ossements animaux calcinés, clous et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.11, 12 et 16)

93 : plat à engobe interne rouge (2254/1).	88 : coupe Drack 22 (2254/2).
128 : écuelle (2254/3).	

LES EMPREINTES DE PIEUX

Deux négatifs de pieux seulement, peuvent être rattachés à l'état 1B: ils signalent la présence d'installations légères contemporaines de l'utilisation des fosses de la zone D (fig.19). Le négatif 31, retrouvé en bordure du foyer 18, peut constituer les restes d'un auvent pour l'aire de cuisson.

REPertoire

Négatif de pieu 30 (1982)

Poche sableuse organique de 0.20 m de diamètre; profil conique conservé sur une hauteur de

0.20 m, pierres de calage dans sa partie inférieure.

Négatif de pieu 31 (1982)

Poche sableuse organique et ligneuse de 0.10 m de diamètre, implantée dans le comblement de la fosse F10; profil en pointe de 0.15 m de haut.

L'EMPIERREMENT 12 ET LE NIVEAU D'OCCUPATION C2 (fig.5, 7 et 8)

La couche d'occupation contemporaine de l'état 1 comporte plusieurs zones d'empierrement qui correspondent à une première aire de circulation, aménagée après des travaux d'égalisation dans la frange nord du site, à l'emplacement des fosses et foyers de la première période qu'elle scelle en partie (F14-F26). Après avoir connu de nouvelles excavations (F13-F25) au cours de la deuxième période, cet empierrement a subi plusieurs recharges localisées une fois le comblement des secondes fosses achevé.

REPERTOIRE

Empierrement 12

Cailloutis assez lâche d'éléments roulés et cassés, posés à plat et de chant; fortes traces d'oxydation; épaisseur variant entre 0.10 et 0.25 m à l'endroit des recharges; faible pendage vers l'ouest et le nord.

Niveau d'occupation c2

Ensembles: 2109-2136-2154-2161 à 2163-2165 à 2172-2256-2258-2388-2403-2404

Partout où elle a été constatée, cette couche offre le même aspect: mélange argileux-limoneux, homogène avec galets et zones charbonneuses éparses; épaisseur variant entre 0.15 et 0.40 m;

fragments de tuiles, de fer et de bronze; nombreux ossements animaux et abondant mobilier céramique.

Pièces cataloguées (pl.11 à 17)

102 : amphore Dressel 7-11 (2109/1).	100 : cruche (2109/2).
91 : paroi fine (2109/3).	92 : paroi fine (2109/4).
115 : marmite (2109/5).	116 : marmite (2109/6).
78 : coupe Ha 7b - transition 7c ? (2109/7).	79 : coupe Ha 7b (2109/8).
84 : Ha 10 ou 11 (2109/9).	141 : panse décorée (2109/10).
142 : panse décorée (2109/11).	143 : panse décorée (2109/12).
146 : stylet en os (2109/13).	98 : plat à engobe interne rouge (2109/14).
129 : terrine (2109/15).	136 : assiette pâte sombre (2161/1).
77 : coupe Ha 7a (2165/1).	149 : petite poignée en bronze (2165/2).
99 : plat à engobe interne rouge (2165/3).	147 : stylet (2166/1).
122 : pot à décor strié (2167/1).	121 : pot à bord déversé (2167/2).
130 : coupe (2167/3).	137 : fond de pot (2171/1).
127 : jatte carénée (2171/2).	139 : bouteille (2256/2).
125 : pot à bord déversé (2256/3).	118 : pot (2256/4).
124 : pot à décor strié (2256/5).	121 : pot à bord déversé (2258/1).
104 : bol type Roanne (2258/3).	90 : gobelet à paroi fine (2258/4).
82 : plat service 1b (2258/5).	80 : coupe Ha 7c (2258/6).
81 : service 1b (2258/7).	114 : couvercle (2258/8).
123 : pot à bord déversé (2258/9).	140 : panse décorée (2388/1).
126 : pot à provision (2388/2).	117 : pot (2388/3).
133 : écuelle (2388/4).	

Les atteintes portées aux niveaux archéologiques inférieurs à différentes époques empêchent de saisir l'organisation spatiale de cette première occupation. Les vestiges mis au jour traduisent cependant une assez forte densité d'activités artisanales, et peut-être domestiques, dans des secteurs où elles semblent avoir été confinées durant les deux périodes déterminées. Bien qu'incomplet, le plan d'ensemble des structures fait état d'une zone exempte de traces d'occupation (zone A), sise entre les deux franges de vestiges dégagés, à l'emplacement du corps de bâtiment nord et de la cour de la *domus* (fig.19). Ce vide n'est que partiellement accidentel: l'implantation de l'*insula* a certes pu occulter une partie des premiers vestiges, mais l'absence de structures antérieures profondes, révélée par les sondages de la zone A qui ont pourtant touché en certains points un sous-sol intact, laisse supposer que ce quartier de l'acropole n'a pas été d'emblée annexé par les activités de la première occupation. L'existence de constructions maçonnées et en torchis à l'état 1 est attestée par les vestiges architecturaux retrouvés dans plusieurs fosses.²² A l'exception, peut-être, des deux fossés (F25 et F26), hypothétiques fossiles d'un bâtiment érigé en bordure de l'acropole, les vestiges préservés ne permettent de déterminer ni la nature de ces constructions (habitats, entrepôts...) ni leur localisation.

2.2. ETAT 2 : 1^{ère} moitié 1^{er} s. / milieu 1^{er} s. ap. J.-C. env. (fig.20)

Les vestiges de l'état 2, tout aussi rares et fragmentés que ceux de l'occupation précédente, ont été en grande partie oblitérés par la mise en place du complexe architectural de l'état 3, et probablement une bonne part d'entre eux ont dû être réutilisés pour l'édification de la *domus*. Les éléments épargnés se résument à quelques lambeaux de sols de mortier de chaux et de terre battue, associés à des négatifs de parois légères, des restes de foyers et de fosses à détrit. Ces maigres témoins, ainsi que les matériaux de leur démolition, contenus dans les remblais de la phase suivante (c4), constituent néanmoins les premières traces d'habitat clairement attestées sur le site; ils rendent également compte de l'utilisation d'une architecture mixte dans laquelle interviennent la terre, le bois et la pierre maçonnée, et fournissent quelques renseignements sur les techniques mises en oeuvre. La faible proportion de ces structures interdit toute restitution en plan de cet habitat; elle révèle cependant l'existence d'au moins deux bâtiments sis en zone B (bâtiment nord) et en zone D (bâtiment sud) où ont été mis en évidence les fantômes de murs et de cloisons qui paraissent s'inscrire déjà dans le plan du quartier régularisé de l'état 3 (fig.2).

²²Cf. *supra*, chap. 2.1.1.

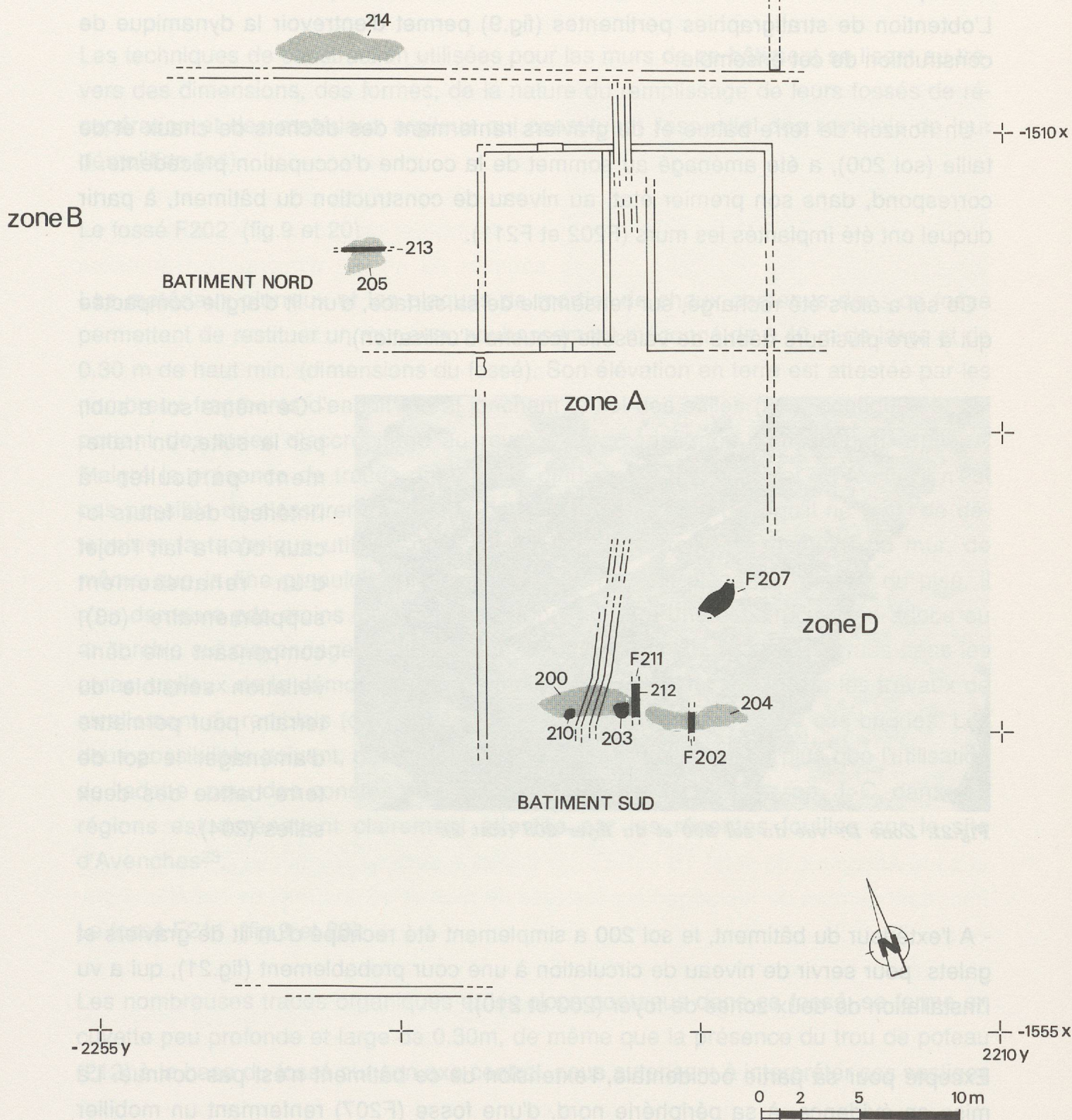


Fig.20. Plan schématique des structures de l'état 2 (1^{ère} moitié I^{er} s./ milieu I^{er} s. ap. J.-C.).

2.2.1. LE BATIMENT SUD (fig.20)

Sa portion dégagée se réduit à la frange de deux de ses locaux bordés à l'ouest par un espace à air libre réservé à des activités domestiques et/ou artisanales. L'obtention de stratigraphies pertinentes (fig.9) permet d'entrevoir la dynamique de construction de cet ensemble :

- Un horizon de terre battue et de graviers renfermant des déchets de chaux et de taille (sol 200), a été aménagé au sommet de la couche d'occupation précédente. Il correspond, dans son premier état, au niveau de construction du bâtiment, à partir duquel ont été implantés les murs (F202 et F211).
- Ce sol a alors été rechargé, sur l'ensemble de sa surface, d'un lit d'argile compactée qui a livré plusieurs débris de vaisselle (couche d'utilisation).



Fig.21. Zone D: vue du sol 200 et du foyer 203 (état 2).

- Ce même sol a subi, par la suite, un traitement particulier à l'intérieur des futurs locaux où il a fait l'objet d'un rehaussement supplémentaire (c3), compensant une dénivellation sensible du terrain, pour permettre d'aménager le sol de terre battue des deux salles (204).

- A l'extérieur du bâtiment, le sol 200 a simplement été rechapé d'un lit de graviers et galets pour servir de niveau de circulation à une cour probablement (fig.21), qui a vu l'installation de deux zones de foyer (203 et 210).

Excepté pour sa partie occidentale, l'extension de ce bâtiment n'est pas connue. La mise en évidence, à sa périphérie nord, d'une fosse (F207) renfermant un mobilier contemporain de celui récolté dans les niveaux d'occupation de cet état, nous amène

à la considérer comme un dépotoir en relation avec le bâtiment voisin et ses activités annexes.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Les techniques de construction utilisées pour les murs de ce bâtiment se lisent au travers des dimensions, des formes, de la nature du remplissage de leurs fossés de récupération et des matériaux argileux qui constituent l'essentiel des remblais de leur démolition (c4).

Le fossé F202 (fig.9 et 20)

Les matériaux pierreux et les plaques de mortier de chaux contenus dans ce fossé permettent de restituer un mur avec soubassement maçonné de 0.40 m de large et de 0.30 m de haut min. (dimensions du fossé). Son élévation en terre est attestée par les nombreux fragments d'enduit mural jonchant le sol des salles (204) contiguës et qui portent des stries d'accrochage au revers, caractéristiques d'un support argileux. Malgré la présence de traces organiques diffuses dans le remblai du fossé, il n'est pas possible de s'assurer de l'usage de pans de bois, pas plus qu'il ne l'est de déterminer la technique utilisée pour l'élévation : si l'étroitesse restituée du mur, de même que la fine granulométrie de l'argile, permettent d'écarter l'emploi du pisé, il n'en demeure pas moins impossible de trancher entre une construction en adobe ou en torchis sur clayonnage. L'absence de modules distincts de briques crues dans les amas argileux de la démolition n'excluent toutefois pas leur existence, les travaux de nivellement du remblais (c4) ayant pu faire disparaître les traces de ces briques. Les deux possibilités doivent, par conséquent, être retenues, d'autant plus que l'utilisation de l'adobe pour des constructions de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. dans nos régions est dorénavant clairement attestée par les récentes fouilles sur le site d'Avenches²³.

Le fossé F211 (fig.9 et 20)

Les nombreuses traces organiques et les clous contenus dans ce fossé, sa forme en cuvette peu profonde et large de 0.30m, de même que la présence du trou de poteau (212) à la base du fossé sur son axe central, nous autorisent à interpréter ces vestiges

²³J. MOREL, *Avenches. Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986*, dans ASSPA 70, 1987, pp. 185-188, et CAR, *Aventicum V* (à paraître).

comme étant ceux d'un mur avec une sablière basse dans laquelle sont venus s'encastrer des montants verticaux (colombes), hourdés de matériaux argileux, clayonnage ou adobe.

2.2.2. LE BATIMENT NORD (fig.20 et 22)

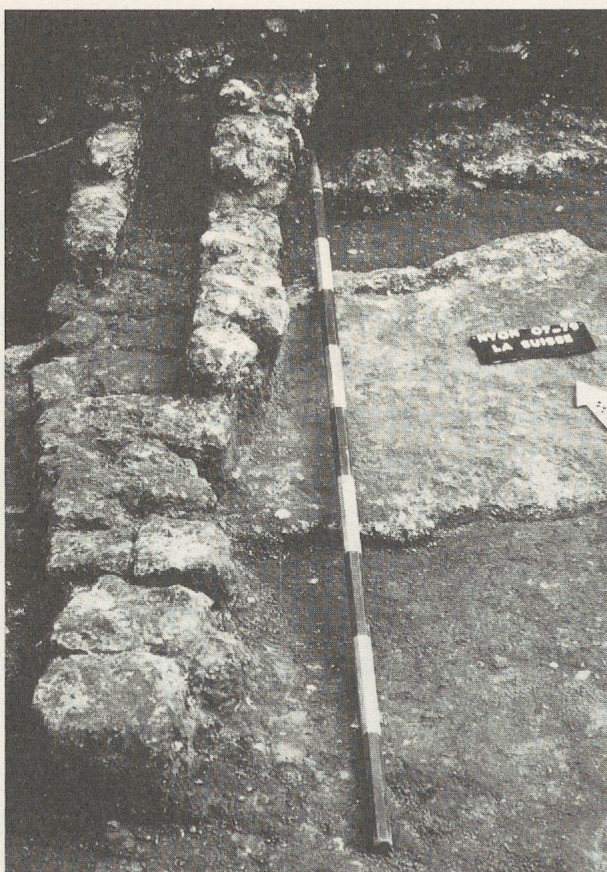


Fig.22. Zone B: le négatif de cloison 213 et le sol 205 de l'état 2 coupés par la canalisation 305 (état 3C).

Le seul indice témoignant de l'existence d'un second bâtiment dans la zone B, au nord, est constitué par le négatif d'une mince cloison (213) entre deux portions de sol de mortier de chaux (205) construit au sommet du niveau d'occupation antérieur (fig.7). Cette cloison, sans fondation apparente, n'a laissé qu'une faible empreinte argileuse verdâtre large de 0.20 m environ. Le tracé irrégulier de son négatif est dû à la cassure accidentelle des franges du sol des deux salles qu'elle a divisées. Là où elle est conservée, la bordure de ce sol présente un profil en quart de rond venu se plaquer contre le bas de la paroi. Des vestiges de peinture murale rouge, jaune et blanc avec stries au revers ont été retrouvés dans la couche de démolition sur le sol 205 et appartiennent de toute évidence au décor de cette cloison en torchis ou en brique crue.

A cet état, il faut également rattacher les travaux d'égalisation et d'assainissement de la zone artisanale de l'état 1B (21-22-23) en limite nord de l'acropole, qui a connu un important nombre de recharges successives de mortier de chaux et de matériaux graveleux (214). Les plaques de schiste et de molasse rubéfiées qui ont été aménagées à la surface de ces recharges, fossilisent peut-être l'emplacement de nouveaux foyers dans une zone qui a pu garder la même assignation qu'à l'état précédent (fig.6).

La rareté des vestiges empêche d'apprécier l'ampleur et l'étendue de l'occupation du site à l'état 2, mais il semble que la zone centrale A soit demeurée partiellement

libre de constructions. L'abaissement du terrain dans certains secteurs de l'emprise de la *domus* n'a pas permis de s'en assurer.

L'ensemble des stratigraphies obtenues n'a pas fait apparaître de traces d'abandon provisoire du site entre l'état 1 et l'état 2, et il est probable que l'édification des bâtiments légers qui caractérisent cette occupation, ait suivi de près l'abandon des installations de l'état 1. Les indices de datation pour l'état 2 sont fournis par le mobilier récolté dans les niveaux de construction et d'occupation des bâtiments, ainsi que celui provenant du dépotoir F207 et des remblais de la phase suivante (c4), qui placent cette occupation dans une fourchette comprise entre 10-20 et 50-60 ap. J.-C. environ, sans qu'il soit possible de préciser davantage l'articulation chronologique de son développement.

REPertoire

Fosse 207 (1982)

ensembles: 2380-2381-2407

Fosse tronquée par les aménagements modernes (citerne) et le fossé de construction du mur ouest de la cour centrale de la *domus*, entame la fosse F11 de l'état 1A. Forme oblongue de >2.10 x 1.30 m; profondeur conservée de 0.50 m; parois

obliques et fond en cloche renversée; remplissage limoneux-argileux organique; galets et vidanges de foyer; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.18 à 20)

- 180 : coupelle (2380/1).	- 173 : pot à provision (2407/1).
- 159 : plat à engobe interne rouge (2407/2).	- 156 : TSI estampille Vepotalus (2407/3).
- 163 : Dressel 7-11 (2407/4).	- 170 : coupe à pâte claire (2407/5).

Foyer 203 (1982)

Ensembles: 2372-2373

Plaque argileuse, charbonneuse, quadrangulaire de 1 x 0.80 m, insérée à la surface du sol 200, au-dessus de la fosse F4; charbons de bois, galets

rubéfiés et scories de bronze; débris de vaisselle et vidanges annexes.

Foyer 210 (1982)

Plaque argileuse rougeâtre durcie par l'action du feu. Forme quadrangulaire de 0.50 x 0.40 m; zones charbonneuses diffuses à sa périphérie.

Fossé F202 (1982)

Tronçon de fossé de 1 x 0.40 m creusé dans la fosse F10 (fig.9). Axe nord/sud; parois verticales et fond irrégulier en cuvette; profondeur conservée

sur 0.30 m; remplissage argileux et organique; boulets avec traces de mortier.

Fossé F211 (1982)

Tronçon de fossé d'axe nord /sud de 1 x 0.50 m creusé dans la première couche d'occupation (c2) et la fosse F4, tronqué par le mur de fermeture sud de la cour de la *domus*, profondeur conservée sur

0.45 m; fond en cuvette large de 0.30 m; remplissage argileux organique; clous et charbons de bois; galets épars.

Négatif de poteau 212 (1982)

Poche limoneuse organique de 0.15 m de diamètre; profil en cuvette; profondeur de 0.20 m; rattaché au fossé F212.

Sol 200 (1982)

Ensembles: 2387-2394-2395

Horizon de graviers avec déchets de chaux et de taille, surmonté d'un lit d'argile compactée et d'une recharge de galets et graviers supérieure; amé-

nagé au sommet de la première couche d'occupation (c2); scellé par le remblai c4; débris de vaisselle.

Sol 204 (1982)

Ensemble: 2385

Lit d'argile compactée rattaché aux fossés F202 et F211; épaisseur de 0.06-0.10 m; débris de vaisselle et fragments d'enduit mural beige en surface.

Pièces cataloguées (pl.18 et 19)

- 151 : assiette Drag.17 (2385/1).	- 169 : coupe à paroi fine (2385/2).
------------------------------------	--------------------------------------

Sol 205 (1979)

Sol de mortier de chaux aménagé au sommet de la première couche d'occupation (c2); scellé par le remblai c4; séparé en deux plaques par le négatif

de cloison 213 et perforé par la canalisation 305 de l'état 3C; épaisseur de 0.04-0.08 m; lit d'argile et de graviers sous-jacent.

Sol 214 (1979)

Chape de mortier de chaux grossier aménagée sur les installations de foyer 21-22-23; scellée par le remblai c4; fragments de tuile et éléments grave-

leux; plaques de molasse et de schiste rubéfiées en surface; épaisseur de 0.05-0.20 m.

Recharge c3 (1982)

Ensemble: 2386

Limons argileux charbonneux scellés par le sol
204; épaisseur de 0.08-0.15 m.

Pièces cataloguées (pl. 18 et 20)

- 152 : assiette Drag.17 (2386/1).	- 177 : coupelle (2386/2).
- 175 : écuelle (2386/3).	

Le remblai c4 (1979-1982)

Ensembles: 2112-2164-2187-2188-2190-2191-
2191-2196 à 2199-2253-2384-2391 à 2393-
2398-2399-2402-2405

Mise à niveau du terrain pour la construction du
complexe maçonné à l'aide des matériaux de dé-
molition de l'état 2. Matrice argileuse verdâtre por-
tant des traces locales de compactage; épaisseur

oscillant entre 0.20 et 0.60 m; vestiges architectu-
raux: démolition de murs en terre, enduit mural,
pierres maçonnées, tuiles, traces organiques dif-
fuses; ossements animaux et débris de vaisselle.

Pièces cataloguées (pl.18 à 20)

- 158 : plat à engobe interne rouge (2112/1).	- 161 : cruche (2164/1).
- 150 : coupe Ha 10 ? (2164/2).	- 168 : coupe (2191/1).
- 160 : cruche (2197/1).	- 181 : écuelle (2197/2).
- 157 : coupe Drack 21 (2197/3).	- 153 : TSI imit. Drag.17 (2197/4).
- 176 : écuelle (2197/5).	- 172 : pot (2198/1).
- 174 : terrine carénée (2199/1).	- 154 : coupe Drack 8 (2199/2).
- 155 : coupe Drack 9 (2199/3).	- 165 : petit pot peint (2199/4).
- 164 : bol type Roanne (2199/5).	- 166 : panse décorée (2199/6).
- 171 : pot (2253/1).	- 179 : coupelle (2253/2).
- 167 : pot (2253/4).	- 162 : cruche (2384/1).